



Fondation PEI-CSDC

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017
ÉCOLE DU SENTIER
Procès-verbal

Document	Point	Sujets	Objet	
	1.	Mot de bienvenue et d'ouverture		Présences : Anny Fréchette Martine Pichette David Henri Martin Fecteau Elisabeth Jutras Benoît Bruneau Vincent Cabal
	2.	Retour sur le procès-verbal de la dernière réunion (30 octobre 2017)	Suivi, information et discussion	Anny Fréchette propose, Martine Pichette seconde
	3.	Suivi pour la soirée Signature	Suivi, information et discussion	Date : jeudi 12 avril 2018 Objectif : 100 billets du même montant

Document	Point	Sujets	Objet	
				<p>Organisation :</p> <p>Même salle, déjà réservée. Même groupe et même animateur. Il reste à s'entendre sur le prix de l'animateur.</p> <p>Repas encore avec Les festins gitans, mais dessert par l'entreprise de Dominique.</p> <p>Le personnel de l'école primaire sera bénévole.</p> <p>Regarder pour des places assises (location de tabouret au besoin).</p> <p>Marketing :</p> <p>Expliquer le programme.</p> <p>Approche avec le promoteur. Plan de commandites pour janvier.</p> <p>Tirage d'une paire de billets sur Facebook.</p> <p>Payer 100\$ pour publicités Facebook.</p> <p>Parution sporadique</p> <p>Flag Soirée signature pour la signature courriel.</p>
	4.	Présentation de la 1 ^{ère} ébauche du plan marketing	Information et discussion	Cela semble être le point précédent. Reporté le cas contraire.
	5.	Partage de profit de la campagne de financement	Décision	<p>Environ 17 000\$ de vente (uniquement 600 \$ pour Jeanne-Mance) pour 6 917\$ de profit en date du 18 décembre 2017.</p> <p>Résolution : Le 1/3 tiers des profits sera remis à l'OPP et les 2/3 des profits iront à la Fondation et seront</p>

Document	Point	Sujets	Objet	
				répartis au prorata des ventes entre l'École du Sentier et l'école Jeanne-Mance. Anny Fréchette propose et Martin Fecteau seconde.
	6.	Demande de financement	Décision	Reporté
	7.	Varia	Suivi, information et discussion	<p>Anny Vincent, l'adjointe administrative de l'école du Sentier, changera d'emploi. Cela aura un impact sur l'administration de la Fondation.</p> <p>Point de trésorerie par Martin Fecteau: dans le compte actuellement 49 153\$ mais avec sorties prévisibles, l'estimé serait de 35 000\$.</p> <p>Demander à Bernard Gauthier: S'assurer que PEI CSDC figure sur la police d'assurance. À faire par Vincent Cabal.</p>
	8.	Levée de l'assemblée	Approbation	Martin Fecteau propose et Martine Pichette seconde